La Région récompense deux lycées du Maine-et-Loire pour leurs projets en faveur de l'inclusion

Les lycées Julien-Gracq, à Beaupréau, et Europe, à Cholet, ont reçu, mardi 14 juin, à l'Hôtel de la Région, le Trophée de l'engagement éducatif.



La Région des Pays de la Loire a récompensé six établissements, dont deux du Maine-et-Loire, pour leur action en faveur de l'inclusion. | RÉGION PAYS DE LA LOIREAfficher le diaporama

André Martin, vice-président des Pays de la Loire en charge de la jeunesse, a remis, mardi 14 juin, le Trophée de l'engagement éducatif à six établissements. Créés en 2018, ils récompensent des projets éducatifs originaux et méritants mis en œuvre au sein d'établissements. Chaque école lauréate reçoit de la région une subvention de 2 000 € destinée à accompagner ses projets et à soutenir la dynamique éducative.

Des lycées de Beaupréau et Cholet

Pour cette cinquième édition, deux établissements du département ont été récompensés. Le premier est le lycée Julien-Gracq, à Beaupréau, pour son projet intitulé « Un regard nouveau sur le handicap pour les élèves de première ASSP ». L'action consistait à créer et mettre en œuvre des activités auprès de publics adultes et enfants en situation de handicap, en lien avec des partenaires externes. Le second établissement du Maine-et-Loire honoré est le lycée Europe, à Cholet, qui a même reçu le Prix spécial du jury. L'école choletaise a mis en place des actions de récolte de fonds dans le but d'aider Clément, ancien élève de l'établissement, en situation de handicap, à financer un fauteuil roulant de type Gyropode.